

S-Citap : rappels de lot

Compte Test - 2025-10-19 23:02:45 - Vu sur pharmacie.ma

La société Cipla Maroc, en coordination avec l'Agence nationale des médicaments et des produits de santé (AMMPS), a déclenché une procédure de rappel du lot n°4KE0076 des spécialités S-Citap 5 MG (boîte de 20 comprimés pelliculés) et S-Citap 20 MG (boîte de 30 comprimés pelliculés). Ce rappel de lot fait suite à la découverte d'un blister de 20 MG dans une boîte de 5 MG, exposant les patients à un risque de surdosage. L'escitalopram, principe actif de S-Citap, appartient à la classe des Inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine (ISRS), dont le dosage doit être strictement respecté pour garantir la sécurité et l'efficacité du traitement. Les pharmaciens, grossistes et établissements de santé sont invités à cesser immédiatement la distribution et la dispensation du lot n°4KE0076.